



Conseil économique et social

Distr. générale
11 septembre 2013
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Vingt-deuxième session

Genève, 21 et 22 novembre 2013

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

Programme de travail

Projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à l'énergie durable pour 2014-2015

Note du secrétariat

Introduction

1. Le présent document expose le projet de programme de travail correspondant au sous-programme relatif à l'énergie durable («le sous-programme») pour 2014-2015¹. Le Comité de l'énergie durable («le Comité») est invité à l'examiner, puis à l'adopter à sa vingt-deuxième session². Le programme sera ensuite soumis au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation officielle. Le Comité aura la possibilité d'aménager son programme de travail au cours de l'exercice biennal. Il sera rendu compte de ces aménagements dans un document distinct.

2. Le projet de programme de travail est conçu selon une approche axée sur les résultats. Il indique, pour chaque module d'activités, une réalisation escomptée et une liste de produits/d'activités proposés pour 2014-2015 et devant contribuer à l'obtention des résultats escomptés.

¹ La structure de ce projet de programme de travail est conforme à l'instruction du Comité exécutif énoncée dans le document (document informel 2010/5) sur l'harmonisation de la structure des documents des comités sectoriels sur le programme de travail, et découle de la structure proposée pour l'exercice biennal 2012-2013. Les produits et activités sont conformes au Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE (E/ECE/1468).

² Un projet de programme de travail structuré de manière à tenir compte des mandats en préparation pour le Comité de l'énergie durable et ses organes subsidiaires sera établi comme document de séance, pour examen à la réunion du Comité.

3. Le regroupement des activités en modules est identique à celui utilisé par le Comité pour l'évaluation biennale des résultats de son sous-programme. La corrélation entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par modules utilisée pour l'évaluation biennale du sous-programme pour 2014-2015 est indiquée dans le document ECE/ENERGY/2013/7.
4. En outre, les produits/activités énumérés dans le présent document correspondent au budget-programme de la CEE proposé pour 2014-2015 et sont complétés par des éléments additionnels pour qu'il soit tenu compte des évolutions et besoins plus récents des États membres de la CEE. Pour s'y référer plus facilement, ces nouveaux produits/activités sont suivis de la mention «additionnel».
5. Les produits/activités ont été regroupés dans le module d'activités dont ils relèvent selon les grandes catégories suivantes: a) réunions et documents correspondants; b) publications et autres supports d'information; c) coopération technique, y compris les séminaires, ateliers, stages de formation et services de conseil.
6. Les indicateurs de succès pertinents ainsi que les données de référence et les objectifs en fonction desquels les résultats seront évalués sont présentés dans le document ECE/ENERGY/2013/7, afin de permettre au Comité de vérifier plus facilement si tous les produits nécessaires pour obtenir le résultat escompté ont été inclus dans le plan.
7. Le présent document a pour but de faciliter les travaux du Comité plutôt qu'à influencer de quelque manière que ce soit sur ses décisions. De plus, le Comité devra prendre en considération de vastes questions qui présentent une importance particulière pour l'ensemble du système des Nations Unies, comme la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et l'Initiative sur l'énergie durable pour tous.
8. Enfin, l'annexe au présent document énumère les textes généraux portant autorisation des activités de la CEE et les textes relatifs au sous-programme.
9. Le Comité devra examiner le document présentant le Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE que la Commission économique pour l'Europe a adopté à sa soixante-cinquième session (9-11 avril 2013). Dans ce Résultat, s'agissant des priorités et activités identifiées dans le processus d'examen, il est indiqué que «le sous-programme "Énergie durable" de la CEE et le Comité de l'énergie durable, ainsi que les organes subsidiaires correspondants continuent d'offrir aux États membres des possibilités de concertation et de coopération au niveau international. Leur mandat consiste à exécuter un programme de travail dans le domaine de l'énergie durable en vue d'assurer à tous l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, dans l'optique de l'initiative de l'Énergie durable pour tous lancée par le Secrétaire général, et à aider à réduire les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone du secteur de l'énergie» (E/ECE/1468, Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE).

I. Objectif et stratégie

10. L'objectif du sous-programme est de faciliter la transition vers des formes plus durables de production et de consommation d'énergie et une meilleure intégration des marchés de l'énergie et des infrastructures énergétiques des pays de la région.
11. Le sous-programme relève de la Division de l'énergie durable. Il permettra de favoriser la coopération et la concertation entre les pouvoirs publics, les entreprises du secteur de l'énergie et d'autres parties prenantes en vue de stimuler le développement de l'énergie durable dans les États membres. Il visera en priorité à permettre à la région de s'assurer un approvisionnement énergétique durable et peu coûteux pour l'avenir. Il fera participer tous les organismes des Nations Unies s'occupant des questions d'énergie à ses diverses activités, en particulier aux processus et mécanismes mondiaux. La CEE s'associera également aux

autres commissions régionales en vue d'accélérer l'adoption de technologies économes en énergie, de financer à peu de frais des programmes et des politiques axés sur le développement des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, d'améliorer la productivité économique d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement en énergie et de diffuser les connaissances et les stratégies à l'échelle mondiale.

12. Les activités du sous-programme viseront à améliorer la rentabilité globale du système énergétique, de la source à l'utilisateur, afin de permettre l'accès de tous à tous les services, d'améliorer l'intensité énergétique des pays de la CEE et de réduire progressivement l'intensité d'émission de carbone du secteur, notamment par l'introduction de sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Il s'agira de fournir, si nécessaire, un appui en matière de politiques, de renforcement des capacités et d'évaluation comparative de la productivité énergétique au nom des États membres. Le sous-programme favorisera la constitution, dans toute la région, de réseaux énergétiques qui permettent de réaliser des économies, de renforcer la coopération régionale et de faire des économies d'énergie sur le long terme. La CEE continuera de coordonner ses activités avec celles d'autres organisations internationales pour faire en sorte que les ressources soient utilisées de manière optimale et d'éviter les doubles emplois. Le sous-programme soutiendra les projets destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les projets de construction d'infrastructures gazières et de réseaux de transport. Afin d'encourager la maîtrise de l'énergie et l'introduction de sources d'énergie nouvelles et renouvelables au niveau mondial, la CEE mettra en place, en coopération avec les autres commissions régionales des Nations Unies, un système d'échange plus systématique de données d'expérience sur le renforcement des capacités, l'aménagement des politiques, l'évaluation comparative et le financement des projets d'investissement avec les pays des autres régions. Le sous-programme aidera les États membres à intégrer leurs secteurs et leurs infrastructures énergétiques aux niveaux régional et mondial, ce qui permettra d'améliorer la sécurité énergétique, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de promouvoir l'utilisation plus économique de sources d'énergie nouvelles et renouvelables, d'améliorer la productivité du secteur et de faire durer les réserves de combustibles fossiles grâce à l'adoption d'instruments normatifs.

13. Le sous-programme aidera la CEE à élaborer, compléter et appliquer des recommandations pratiques et des instruments normatifs et prêtera un appui aux États membres en leur dispensant des programmes de formation, en leur fournissant une assistance technique, en les aidant à élaborer des projets d'investissement, en assurant le suivi de leurs progrès et de leurs résultats et en les communiquant.

II. Produits/activités prévus pour l'exercice biennal 2014-2015

Module 1

Formulation de politiques pour le développement de l'énergie durable

Réalisations escomptées

Plus grande sensibilisation aux questions et politiques relatives au développement de l'énergie durable et meilleure compréhension du sujet

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

- 1.1 Sessions annuelles du Comité de l'énergie durable (12 demi-journées)
- 1.2 Réunions du Bureau du Comité de l'énergie durable (4 demi-journées)
- 1.3 Réunions du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon (4 demi-journées)
- 1.4 Réunions du Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles (8 demi-journées)
- 1.5 Rapports des sessions annuelles du Comité de l'énergie durable (2)
- 1.6 Rapports des réunions du Groupe spécial d'experts du méthane provenant des mines de charbon (2)
- 1.7 Rapports des réunions du Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles (2)
- 1.8 Sessions annuelles du Groupe de travail du gaz (10 demi-journées)
- 1.9 Réunions du Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz (2 demi-journées)
- 1.10 Rapports des sessions annuelles du Groupe de travail du gaz (2)
- 1.11 Rapports des réunions annuelles du Groupe spécial d'experts de la fourniture et de l'utilisation du gaz (2)
- 1.12 Sessions annuelles du Conseil d'administration du Centre du gaz (8 demi-journées)

b) Publications et autres supports d'information

- 1.13 Brochures: sujets à déterminer, notamment sur l'efficacité énergétique, la sécurité énergétique, le développement énergétique durable, le gaz, l'électricité, le méthane provenant des mines de charbon, la CCNU et le projet Efficacité énergétique globale 21 (6)
- 1.14 Communiqués et conférences de presse: série annuelle de communiqués de presse publiés à l'occasion de réunions, de forums et de la sortie de publications (2)
- 1.15 Tenue à jour du site Web donnant accès à des documents de réunion, des publications et des informations sur les activités relatives à ce sous-programme (2)

Module 2

Mise en œuvre de politiques en matière d'énergie durable

Réalisations escomptées

Meilleure mise en œuvre des recommandations pratiques adoptées par le Comité au sujet du développement de l'énergie durable

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

- 2.1 Rapport sur la mise au point de technologies propres d'utilisation du charbon dans les pays en transition (1)
- 2.2 Rapport sur la transition économique dans le secteur énergétique (1)

- 2.3 Rapport sur les nouveaux risques pour la sécurité énergétique dans le contexte mondial (1)
- 2.4 Rapport sur les évolutions récentes des marchés de l'énergie dans la région de la CEE (1)
- 2.5 Rapport sur les politiques, stratégies et options en matière d'énergie durable intéressant les pays de la CEE (1)
- 2.6 Rapport sur l'évolution de l'industrie du gaz, y compris le commerce du gaz et l'interconnexion/extension des réseaux de transport du gaz (3)
- 2.7 Réunions du Groupe spécial d'experts des tarifs de transport du gaz (8 demi-journées)³
- 2.8 Réunions du Groupe spécial d'experts des bases de données (8 demi-journées)
- 2.9 Réunions du Groupe spécial d'experts des questions stratégiques concernant le gaz (4 demi-journées)
- 2.10 Rapports sur l'état d'avancement du projet concernant le Centre du gaz (2)

b) Publications et autres supports d'information

- 2.11 Faits nouveaux concernant le marché du gaz européen (1)

Module 3

Promotion de l'efficacité énergétique au niveau des consommateurs

Réalisations escomptées

Meilleur cadre normatif et institutionnel afin de faciliter la création de marchés pour les projets axés sur l'efficacité énergétique

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

- 3.1 Sessions annuelles du Comité directeur du projet Efficacité énergétique 21 (16 demi-journées)
- 3.2 Réunions du Groupe spécial d'experts du projet Efficacité énergétique globale 21 (8 demi-journées)
- 3.3 Rapports des sessions annuelles du Comité directeur du projet Efficacité énergétique 21 (2)
- 3.4 Document sur les investissements dans l'efficacité énergétique (1)
- 3.5 Documents sur la coopération en matière d'efficacité énergétique à l'échelle mondiale (2)

b) Publications et autres supports d'information

- 3.6 Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique (1)
- 3.7 Séminaire à l'intention des utilisateurs extérieurs sur la coopération interrégionale en matière de conception de projets, de réformes politiques et de financements de l'atténuation des changements climatiques (1)

³ Cette activité relève de l'Équipe spéciale pour l'approvisionnement, les infrastructures et les marchés.

3.8 Séminaire sur les réformes des politiques d'efficacité énergétique en vue de promouvoir les investissements à l'intention des utilisateurs extérieurs (1)

3.9 Séminaire sur l'efficacité énergétique et la sécurité des approvisionnements en énergie à l'intention des utilisateurs extérieurs (2, additionnel)

c) Coopération technique

3.10 Cours sur l'ingénierie financière et la planification des activités (2)

3.11 Cours sur le développement de l'activité des entreprises de services énergétiques (2)

3.12 Ateliers de la CCNU sur la théorie et la pratique (2)

3.13 Projets opérationnels: Efficacité énergétique 21 (1); Efficacité énergétique globale 21: Promotion des investissements dans l'efficacité énergétique pour l'atténuation des changements climatiques et le développement durable (1); Efficacité énergétique globale 21: Analyse des technologies de pointe dans le domaine de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables dans le cadre du Projet Efficacité énergétique globale 21 et formulation de recommandations pour son application, en particulier dans la région de l'Asie centrale (1); Renforcement des synergies entre les programmes nationaux des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI) en matière d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie pour accroître la sécurité énergétique (1)

3.14 Services consultatifs: Efficacité énergétique 21 (2); Efficacité énergétique globale 21 (2)

Module 4

Promotion et développement des sources d'énergie renouvelables

Réalisations escomptées

Meilleur cadre normatif et institutionnel afin de faciliter la création de marchés pour les sources d'énergie renouvelables

Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants

4.2 Pratiques optimales en matière d'énergie durable (1)

4.3 La voie vers une énergie durable (1)

Module 5

Activités normatives concernant la production d'énergie primaire

Réalisations escomptées

Recommandations, normes, règles, lignes directrices et outils de la CEE, y compris les systèmes d'étiquetage et de classification et le cadre juridique et directif correspondant pour le développement de l'énergie durable

Produits/activités*a) Réunions et documents correspondants*

5.1 Réunions du Groupe d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie de l'énergie fossile et des ressources minérales, désormais dénommé Groupe d'experts de la classification des ressources (12 demi-journées)

5.2 Rapport du Groupe d'experts de la classification des ressources (2)

5.3 Rapport sur l'application de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales (1)

b) Publications et autres supports d'information

5.4 Mise à jour de la Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les réserves et ressources minérales 2009 (1)

Module 6

Activités normatives en matière de transit (à mi-parcours)

Réalisations escomptées

Ensemble élargi de recommandations, normes, règles, lignes directrices et outils de la CEE sur les activités relatives au secteur du gaz naturel et aux formes plus propres de production d'électricité

Produits/activités*a) Réunions et documents correspondants*

6.1 Rapport sur les réformes économiques et la restructuration dans les pays d'Europe centrale et orientale ainsi que leurs conséquences et leur importance pour les marchés et l'industrie du gaz (1)

6.2 Réunions du Groupe spécial d'experts sur l'application de la Directive de l'Union européenne sur le gaz (4 demi-journées)⁴

6.3 Rapports sur les travaux des ateliers et des conférences de haut niveau (2)

b) Coopération technique

6.4 Services consultatifs: Centre du gaz (2)

⁴ Cette activité relève de l'Équipe spéciale de la réglementation du marché du gaz.

Annexe

Textes portant autorisation

A. Textes généraux émanant des organes délibérants et concernant la CEE

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
55/2	Déclaration du Millénaire
57/144	Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire
57/253	Sommet mondial pour le développement durable
57/270 B	Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005
61/16	Renforcement du Conseil économique et social
61/210	Intégration des économies en transition à l'économie mondiale
62/208	Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
63/11	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
63/14	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe
63/15	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne
63/239	Déclaration de Doha sur le financement du développement: document final de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
63/281	Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité
64/141	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
64/193	Suivi et mise en œuvre du Consensus de Monterrey et du texte issu de la Conférence d'examen de 2008 (Déclaration de Doha sur le financement du développement)
64/210	Rôle des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
64/217	Participation des femmes au développement
64/236	Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable
66/288	L'avenir que nous voulons

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
1998/46	Mesures complémentaires pour restructurer et revitaliser l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes
2006/14	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
2009/12	Intégration du principe de l'égalité des sexes dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies
2009/28	Le rôle du système des Nations Unies dans la mise en œuvre de la déclaration ministérielle sur les objectifs convenus et les engagements pris sur le plan international en ce qui concerne le développement durable, adoptée à l'issue du débat de haut niveau du Conseil économique et social tenu lors de sa session de fond de 2008
2009/29	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16

3. Décisions du Conseil économique et social

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
1997/224	Déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe et Plan d'action

4. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
E/ECE/1434/Rev.1	Plan de travail pour la réforme de la CEE
A (65)	Les travaux de la Commission économique pour l'Europe
E/ECE/1468	Résultat de l'examen de la réforme de 2005 de la CEE

B. Textes relatifs au sous-programme**1. Résolutions de l'Assemblée générale**

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
64/206	Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
65/125	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasiennne

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
2003/61	Programme futur, organisation et méthodes de travail de la Commission du développement durable

3. Décisions du Conseil économique et social

<i>Résolution n°</i>	<i>Titre</i>
1997/226	Classification-cadre des Nations Unies pour les réserves/ressources: combustibles et produits minéraux
2004/233	Classification-cadre des Nations Unies pour l'énergie fossile et les ressources minérales
2011/222	Guide des pratiques optimales de captage et d'utilisation du méthane provenant des mines de charbon